

Conditions Générales de Vente de Produits et de Prestations de Service de la CCI Hérault

Article 1 : Dispositions générales

Les présentes conditions générales de vente ci-après dénommées CGV s'appliquent aux prestations de services et aux produits, proposés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault, dont le siège social est situé 32, grand rue Jean Moulin – Montpellier.

Elles constituent l'accord régissant, les relations entre la CCI Hérault, ci-après dénommée le « Prestataire » et ses clients professionnels (Entreprises, particuliers agissant à titre professionnel et collectivités territoriales), ci-après dénommés le ou les « client(s) » dans le cadre de la vente de prestations de services ou de produits. A défaut de conditions particulières de l'offre expressément établies dans un contrat spécifique conclu entre le prestataire et son client, les prestations effectuées ou les produits vendus sont soumis aux CGV décrites ci-après. Tout contrat conclu avec la CCI Hérault implique l'adhésion pleine et entière et sans réserve du client à ces CGV. Le fait que le prestataire ne mette pas en œuvre l'une ou l'autre clause établie en sa faveur dans les présentes conditions, ne peut être interprété comme une renonciation de sa part à s'en prévaloir.

Article 2 : Domaine contractuel

Les présentes CGV, ainsi que, le cas échéant, les conditions particulières de vente de contrats spécifiques, expriment l'intégralité de l'accord des parties. Celles-ci ne pourront donc se prévaloir d'aucun autre document contrat ou échange antérieurs à la validation du devis, du bon de commande ou du contrat.

Lorsqu'elles existent pour certaines prestations de services ou de produits, les conditions particulières de vente précisent ou complètent les présentes. En cas de contradiction entre les conditions particulières de vente et les présentes CGV, les dispositions des conditions particulières priment.

Dans le cas où une quelconque disposition des présentes CGV serait déclarée nulle ou non écrite, par un tribunal compétent, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur et seront interprétées de façon à respecter l'intention originelle des parties.

La CCI Hérault se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les CGV applicables sont celles qui sont consultables en ligne sur le site de la CCI Hérault au moment de la commande. Le Client en prend connaissance et les accepte, sans réserve, en cochant la case prévue à cet effet sur le bon de commande ou le devis ou le contrat.

Article 3 : Nature des prestations et des produits

Les collaborateurs de la CCI Hérault accompagnent les entreprises, les créateurs/repreneurs et les collectivités territoriales dans leurs projets de développement, de recherche de financement, de montage et analyse de dossiers, de réalisation d'études, réalisation d'animations commerciales, d'ateliers et de formations thématiques, de réalisation de formalités et commande de fichiers, de locations diverses, de mises à disposition.

Article 4 : Devis- commande- contrat spécifique

Les informations contractuelles sont données en langue française.

Toute commande implique l'acceptation des présentes CGV.

Le prestataire intervient sur demande expresse du client. Un devis, valant contrat, est réalisé pour toute prestation ou vente de produit. Ce devis signé adressé par le prestataire au client, précise :

- la nature de la prestation ou des produits,
- le prix de la prestation ou des produits hors taxes,
- le montant des rabais et ristournes éventuels,
- le rappel de l'adhésion pleine et entière du client aux CGV.
- La fiche produit détaillée correspondant à la prestation ou au produit concerné.

Pour confirmer sa commande de manière ferme et définitive, le client devra nous retourner à la CCI Hérault ce devis sans aucune modification avec la mention « Bon pour accord », daté et signé.

A défaut de réception de l'accord du client, ou bien à compter de la date d'expiration du devis, le devis est considéré comme annulé et le prestataire se réserve le droit de ne pas commencer sa prestation ou livrer le produit. La validation de la commande implique l'adhésion pleine et entière et sans réserve du client aux présentes CGV.

Le contrat est définitivement conclu au moment du retour par le Client du devis dûment complété.

La CCI Hérault se réserve le droit d'annuler ou suspendre l'exécution de toute commande d'un Client avec lequel existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure ou en cours tant que le litige n'est pas réglé.

La CCI Hérault peut également à tout moment cesser l'exécution d'une prestation, sans qu'aucun dommage ne puisse lui être réclamé, dès lors que la vente n'aura pas été engagée auprès du client.

Article 5 : Prix des prestations de service ou des produits

Les prix des prestations de service ou des produits sont ceux détaillés dans les bons de commandes, devis ou contrats, acceptés par le client. Ils sont exprimés en euros et peuvent être soumis à la TVA selon la législation en vigueur au jour de son établissement.

Les prix peuvent être calculés, à l'unité, à la journée ou au forfait. Il est convenu entre les parties que le règlement par le client de la totalité de la facture du prestataire vaut réception et acceptation définitive des prestations ou des produits.

En aucun cas le tarif de la prestation ou du produit ne peut être renégocié après que la prestation ait été réalisée ou que le produit ait été livré. Le prix des prestations sera celui en vigueur au moment de l'émission du devis. La CCI Hérault se réserve le droit de faire évoluer ses prix ses prix à tout moment et sans préavis. Ces modifications seront applicables à toute commande passée après la mise à jour de la grille tarifaire.

Article 6 : Livraison et Transport

En principe, la livraison est assurée :

- par le retrait, sur place, dans les locaux de la CCI, des documents ou des produits.
- Par l'envoi et mise à disposition de manière dématérialisée (mail, plateforme d'échange numérique, et tout outil digital...) des documents et livrables relatifs aux prestations de services,
- Par la présence du client lors de la réalisation de la prestation.

Pour tout autre mode de livraison, les conditions particulières règlent ces modalités.

Si le client désire un envoi à une adresse indiquée par lui, l'expédition est faite à ses risques et périls. L'envoi de la facture étant concomitant à celui des documents, cette facture suffit à justifier la matérialité de l'expédition. Les retards éventuels et les livraisons partielles n'ouvrent pas droit à des dommages et intérêts au profit du client, la livraison étant fonction de la disponibilité des documents

Article 7 : Modalités de paiement

Le prix des services ou des produits est réglé selon les modalités indiquées ci-après :

Soit par virement aux coordonnées du compte bancaire figurant sur le devis et ou facture émis par la CCI

Soit par chèque libellé à l'ordre de la CCI Hérault, signé et présentant un montant conforme au total à payer.

Sauf disposition contraire, le prix global de l'achat de la prestation ou du produit est payable à 30 jours à compter de la date de la facture conformément à l'article L 441-10 du code de commerce.

Pour toute somme non réglée à son échéance, conformément à l'article L441-10 du code du commerce, des pénalités de retard sont dues, sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement dont le montant de 40€ est fixé par décret.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement comptant ou anticipé.

Article 8 : Résiliation

Le Contrat pourra faire l'objet d'une résiliation de plein droit dans les situations suivantes.

- En cas d'inexécution par l'une des parties de l'une de ses obligations au titre du présent contrat, le cocontractant sera en droit de résilier le contrat quinze (15) jours après mise en demeure adressée à l'autre partie et demeurée même partiellement sans effet, sauf urgence.
- Dans le cas où l'obligation n'est pas ou plus susceptible d'exécution, l'autre partie sera en droit de résilier le contrat sans mise en demeure préalable mais avec un préavis de quinze (15) jours.
- Dans le cas d'inexécutions répétées des obligations par le client, la CCI Hérault sera en droit de résilier le contrat sans mise en demeure préalable mais avec un préavis de quinze (15) jours.
- Le Contrat sera résilié immédiatement par notification écrite de la résiliation envoyée à l'autre partie si celle-ci ne peut pas honorer ses dettes, se trouve en situation de cessation des paiements, redressement judiciaire ou liquidation judiciaire, ou a entamé une procédure d'insolvabilité ou de liquidation, ce sous réserve des dispositions impératives applicables.
- Le Contrat sera résilié immédiatement par notification écrite de la résiliation envoyée à l'autre partie en cas de force majeure empêchant la bonne exécution du contrat, si celle-ci persiste pendant une durée supérieure à trois mois.

Article 9 : Obligations des parties

9.1 Obligations de la CCI Hérault

Les prestations de service et les produits proposés par la CCI Hérault mettent à sa charge une obligation de moyen. La CCI Hérault s'engage en particulier à fournir tous les moyens humains adéquats et à apporter tous les soins nécessaires à l'exécution de sa prestation ou à la livraison des produits. Si lors de l'exécution de la prestation, des conseillers de la CCI Hérault interviennent chez le Client, ils restent sous l'autorité et la responsabilité de la CCI Hérault.

A l'issue de la prestation, la CCI Hérault s'engage, s'il y a lieu, à remettre au Client le(s) livrable(s) mentionné(s) dans le devis ou bon de commande conformément aux CGV ou aux conditions particulières stipulées dans un contrat.

La prestation est réalisée sur la base des informations et documents que le Client a transmis à la CCI Hérault par écrit ou lors des entretiens et échanges. Ils sont considérés comme exacts et sincères. Dans le cas d'un diagnostic ou d'un audit notamment, les recommandations formulées dans le cadre ou à l'issue de la prestation correspondent à la situation de l'entreprise telle qu'elle a été décrite par le Client au moment de l'exécution du contrat. La CCI Hérault décline toute responsabilité en cas d'omission, d'insuffisance, d'inexactitude ou d'erreur concernant les informations ou les documents qui lui sont transmis par le Client.

Dans le cas où la responsabilité de la CCI Hérault serait engagée, l'indemnité à laquelle le Client pourrait prétendre est plafonnée au prix de la prestation ou du produit.

9.2 Obligations du Client

Le Client s'engage à régler toute prestation ou produit à 30 jours date de facture et à respecter les modalités et dates de règlement conformément aux présentes CGV mentionnées sur le site et/ou suivant les conditions particulières stipulées dans un contrat.

Le Client s'engage à fournir à la CCI Hérault tous les moyens utiles à l'exécution de la prestation. Il s'engage en particulier à indiquer nommément les personnes qui seront les interlocuteurs des conseillers de la CCI Hérault, à honorer les rendez-vous et à fournir l'ensemble des informations et documents utiles à l'exécution de la prestation. Le client s'engage à utiliser les outils mis à sa disposition par la CCI Hérault dans le cadre de la réalisation de la prestation.

Si la prestation nécessite une ou plusieurs visites dans ses locaux, le Client s'engage à fournir la logistique d'accueil requise.

Article 10 : Confidentialité et protection des données personnelles

Les conditions générales liées au traitement de données à caractère personnel sont rappelées dans la politique de confidentialité et de protection des données de la CCI Hérault accessible sur le site internet de la CCI Hérault : <https://www.herault.cci.fr/politique-de-confidentialite>

La CCI Hérault est le responsable des traitements de données personnelles des clients qui sont réalisés dans le cadre de l'exécution des prestations.

Finalités et fondements juridiques :

Le tableau ci-dessous récapitule les finalités de données personnelles pour lesquelles la CCI Hérault traite les données des clients ainsi que les fondements juridiques de ces traitements :

Finalités du traitement	Fondements juridiques
Gestion administrative des clients	L'exécution d'obligations contractuelles ou notre intérêt légitime pour les données qui excèderaient ce qui est strictement nécessaire à l'exécution du contrat nous unissant
Gestion des contrats clients	L'exécution d'obligations contractuelles ou notre intérêt légitime pour les données qui excèderaient ce qui est strictement nécessaire à l'exécution du contrat nous unissant
Gestion des fournisseurs	L'exécution d'obligations contractuelles ou notre intérêt légitime pour les données qui excèderaient ce qui est strictement nécessaire à l'exécution du contrat nous unissant
Gestion des contentieux avec nos clients et fournisseurs	L'exécution d'obligations contractuelles ou notre intérêt légitime pour les données qui excèderaient ce qui est strictement nécessaire à l'exécution du contrat nous unissant
Gestion du recouvrement des éventuels impayés	L'exécution d'obligations contractuelles ou notre intérêt légitime pour les données qui excèderaient ce qui est strictement nécessaire à l'exécution du contrat nous unissant
Gestion du process de recrutement des candidats retenus	L'exécution d'obligations précontractuelles
Gestion des candidatures non retenues	Notre intérêt légitime
Gestion des avis des clients et des enquêtes de satisfaction	Notre intérêt légitime
Gestion des questions et demandes de contact	Notre intérêt légitime
Sécurité des locaux et du parking	Notre intérêt légitime
Réalisation d'actions de prospection commerciale	Notre intérêt légitime ou votre consentement s'il est requis par la réglementation

Catégories de données collectées et sources :

La CCI Hérault traite des catégories de données personnelles suivantes : les données d'identification (noms, prénoms, dates de naissance, etc.), les données de contact (adresses email, coordonnées postales, numéros de téléphone, etc), des données de vie professionnelle (nom de l'entreprise, fonction dans l'entreprise etc) ainsi que des données relatives aux diplômes et expériences des candidats à l'emploi.

Les informations collectées par la CCI Hérault et qui sont indispensables pour répondre aux finalités précitées sont identifiées par un astérisque sur les formulaires de collecte. Si le client ne renseigne pas ces champs obligatoires, la CCI Hérault pourrait ne pas être en mesure d'assurer le service concerné.

Les données du client sont collectées directement par la CCI Hérault ou peuvent également être transmises par nos partenaires commerciaux.

Destinataires des données :

Ces données sont principalement accessibles par la Direction de la Communication, à la Direction des Systèmes d'information, à la Direction Commerciale, à la Direction Financière et à la Direction des Ressources humaines de la CCI Hérault.

Les données nominatives du Client pourront également être transmises à des partenaires et/ou des prestataires de la CCI Hérault (par exemple à des fins d'hébergement et de maintenance IT) pour les finalités visées dans la présente Politique. Les sous-traitants agissant selon les instructions de la CCI Hérault seront tenus de mettre en œuvre les mesures de protection appropriées.

Si certains partenaires de la CCI Hérault se trouvent hors de l'Union Européenne, la CCI Hérault s'assurera que les transferts sont réalisés conformément aux exigences réglementaires françaises (par exemple, mise en place de clauses contractuelles adoptées par la Commission européenne). Vous pouvez contacter dpo@herault.cci.fr obtenir de plus amples informations sur ces sujets ainsi qu'une copie des documents pertinents.

Durée de conservation :

Les données nominatives collectées sont conservées par la CCI Hérault conformément à la réglementation relative à la protection des données et selon les durées des prescriptions légales. Par exemple :

- les données afférentes à la prospection commerciale sont conservées pendant trois ans à compter du dernier contact ;
- Les données relatives à la gestion du recrutement sont conservées pour une durée de 24 mois.

Vos droits :

le client a le droit de demander l'accès et la rectification de ses données personnelles.

- le client a le droit de demander la limitation du traitement de ses données personnelles, (i) s'il conteste l'exactitude de ses données pendant la durée nous permettant de vérifier l'exactitude de ces dernières, (ii) s'il considère que nous traitons illicitement ses données et qu'il exige une limitation de leur utilisation plutôt qu'un effacement, (iii) si nous n'avons plus besoin de ses données au regard des finalités visées ci-dessus mais que celles-ci sont encore nécessaires pour la constatation, l'exercice ou la défense de ses droits en justice, (iv) en cas d'exercice de son droit d'opposition pendant la durée de vérification portant sur le point de savoir si les motifs légitimes que nous poursuivons prévalent sur les siens.
- Le client a le droit de demander la suppression de ses données personnelles. En cas de demande de suppression de ses données, la CCI Hérault pourra néanmoins les conserver sous forme d'archivage intermédiaire, et ce pour la durée nécessaire à la satisfaction de ses obligations légales, comptables et fiscales.
- le client a le droit de demander, à tout moment, à exercer son droit d'opposition vis-à-vis des traitements exploités pour des raisons tenant à sa situation particulière.
- le client a également le droit de s'opposer à la prospection commerciale, sans avoir à fournir de motif.
- le client a le droit d'exercer son droit à la portabilité des données, ce qui lui donne le droit d'obtenir une copie données à caractère personnel le concernant ou de les transférer à un tiers dans un format structuré et couramment utilisé et lisible par une machine.

- le client a le droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé et produisant des effets juridiques le concernant ou l'affectant de manière significative.
- le client a le droit de retirer son consentement à tout moment.
- le client dispose également du droit de formuler des directives spécifiques ou générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données à caractère personnel post-mortem.

Ces droits peuvent être exercés, à tout moment, en envoyant un courrier électronique **dpo@herault.cci.fr** ou un courrier à l'adresse suivante : **Chambre de Commerce et d'Industrie Hérault** - A l'attention du Délégué à la Protection des Données (DPO) - Zone Aéroportuaire Montpellier Méditerranée – CS 90066 - 34137 Mauguio Cedex

Le Client peut également – s'il le souhaite - introduire toute réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Des informations supplémentaires sont accessibles sur son site Internet www.cnil.fr.

Article 11 : Propriété intellectuelle – Utilisation des produits et prestations de service

La livraison des produits et prestations de service par la CCI Hérault n'entraîne pas le transfert des droits de propriété intellectuelle au profit de l'acheteur, lequel ne se voit conférer qu'un droit d'usage limité. Ainsi, les livrables sont uniquement destinés aux besoins propres de l'acheteur qui s'interdit de reproduire ou de copier, sous quelle que forme que ce soit, tout ou partie de ces derniers, pour les communiquer à des tiers, à titre gratuit ou onéreux. En particulier, la mise en ligne des livrables sur internet est strictement interdite.

L'acheteur ne peut en aucun cas se prévaloir de la CCI Hérault dans l'utilisation qu'il fait des livrables achetés par quelque voie que ce soit.

De même La CCI Hérault ne pourra, en aucun cas, être considérée comme responsable du fait d'une atteinte à des droits de propriété intellectuelle liée à des prestations effectuées à partir d'éléments fournis par l'acheteur et pour lesquels il ne serait pas titulaire des droits de propriété intellectuelle.

Article 12 : Validité des modes de communication et archivage des contrats.

Sauf lorsqu'un formalisme spécifique est expressément imposé, le Client reconnaît la validité et la valeur probante des courriers électroniques échangés avec la CCI Hérault dans le cadre de l'exécution du contrat et leur attribue la même valeur qu'un courrier postal.

La CCI Hérault archive les contrats pendant une durée de 10 ans. Le Client peut accéder aux contrats auxquels il est lié en faisant la demande par mail.

Article 13 : Responsabilité

Les parties ne sauraient être tenues responsables pour tout retard dans l'exécution de leurs obligations ou pour toute inexécution de leurs obligations résultant des présentes conditions générales lorsque les circonstances y donnant lieu relèvent de la force majeure au sens de l'article 1218 du Code Civil.

Article 14 : Responsabilité relative aux fichiers d'entreprises

Les données sont communiquées de bonne foi à partir des informations recensées dans la base de données de la CCI Hérault.

La mise à jour des bases de données est quotidienne mais ne fait peser aucune obligation de résultat sur la CCI Hérault ou ses fournisseurs.

Article 15 : Litige – Loi applicable – Attribution de compétence

Toutes les contestations relatives aux ventes de services ou de produits conclus par la CCI Hérault ainsi que l'application ou l'interprétation des présentes CGV sont régies par la loi française.

Tout litige fera l'objet au préalable d'une concertation afin de trouver une solution amiable, à défaut la partie la plus diligente saisira le Tribunal administratif compétent de Montpellier nonobstant pluralité de défenseurs ou d'appel en garantie.

Conditions particulières

En annexe

**MANDAT POUR EFFECTUER LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES DE
L'ENTREPRISE AUPRÈS DE L'INPI (Guichet-Unique/Guichet-Entreprises)**



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

MANDAT POUR EFFECTUER LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES DE L'ENTREPRISE AUPRÈS DE L'INPI (Guichet-Unique/Guichet-Entreprises)

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Domicilié(e) à :

Agissant en qualité de :

De l'entreprise :

Dont le siège social est sis :

SIRET :

Donne mandat par la présente à :

Nom de la CCI : **CCI HERAULT**

N° SIRET : **13002263500010**

Domiciliée à : **32 Grand Rue Jean moulin 34000 Montpellier**

Pour me représenter auprès de l'INPI et pour accomplir en mon nom toutes les formalités administratives liées à (cocher les cases correspondantes) :

- la création de l'entreprise en formation que je représente.
- la modification de la situation de l'entreprise que je représente.
- la cessation des activités de l'entreprise que je représente.

Le présent mandat prend effet à sa date de signature et s'achèvera lorsque le mandataire aura accompli l'ensemble des missions prévues.

La CCI réalisera ses prestations sur la base des éléments transmis par le mandant (notamment en matière fiscale et sociale) sous son entière responsabilité.

La CCI commencera à réaliser les formalités pour le mandant lorsque ce dernier aura réglé l'intégralité des sommes dues. Ces sommes sont prévues par le guide tarifaire en vigueur et correspondent aux prestations demandées par le mandant. Elles sont récapitulées ci-dessous :

Les informations collectées à travers ce formulaire font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel par la CCI afin d'instruire votre demande et de procéder aux formalités administratives liées à la vie de l'entreprises auprès de l'INPI. Les destinataires des données sont les agents habilités de la CCI. Vous pouvez exercer un droit d'accès et de suppression de ces données.

Cocher la prestation choisie		HT	TTC	
Entreprise individuelle	<input type="checkbox"/>	création	82,50 €	99 €
	<input type="checkbox"/>	Modification	49,17 €	59 €
	<input type="checkbox"/>	Radiation	40,83 €	49 €
Société	<input type="checkbox"/>	Création	115 €	138 €
	<input type="checkbox"/>	Modification	100 €	120 €
	<input type="checkbox"/>	Radiation	70 €	84 €

Les frais de greffe s'ajouteront à ces sommes et seront dûs par le mandant.

En signant le présent mandat, le mandant reconnaît qu'il a pris connaissance des conditions générales de vente applicables aux prestations de services de la CCI. Ces conditions générales de vente sont annexées au présent contrat.

Fait à :

Le :

Pour le mandant

Signature précédée

de « Bon pour mandat » :

Pour la CCI mandataire

Représentée par :

Signature :

CCI HERAULT – Avenue Jacqueline Auriol 34137 Mauguio cedex

Les informations collectées à travers ce formulaire font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel par la CCI afin d'instruire votre demande et de procéder aux formalités administratives liées à la vie de l'entreprises auprès de l'INPI. Les destinataires des données sont les agents habilités de la CCI. Vous pouvez exercer un droit d'accès et de suppression de ces données.